

● Révision des comptes : méthodologie et outils de contrôle

Acquérir une méthodologie de révision des comptes suivant les cycles comptables pour sécuriser et fiabiliser les arrêtés comptables

PUBLIC

Auditeurs internes – Responsables comptables – Experts-comptables – Chefs de missions – Toute personne impliquée dans une démarche de révision ou d'auto-révision des comptes

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience en clôture des comptes et connaître les schémas comptables de base ou avoir suivi la formation :

🔗 [Clôture des comptes annuels \(niveau 1\) : résoudre les principales difficultés comptables et fiscales – Blended learning \(1099\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Chaque participant dispose d'un dossier de révision des comptes portant sur le contrôle de l'ensemble des cycles comptables avec des exemples de feuilles de travail/contrôles à conduire

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

Code
1058

Durée
3 jours / 21 heures

Tarif Inter*
2 619 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Construire la démarche de révision des comptes
- Organiser le contrôle des comptes et sa formalisation
- Utiliser les techniques et les outils de révision / d'audit pour contrôler les comptes et orienter les contrôles

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Construire la démarche de révision des comptes

Définir les objectifs de la révision

- Le cadre de la mission
- Les étapes

Elaborer le programme de travail

- Mise en œuvre d'une approche par les risques : comment concentrer les contrôles sur les points qui présentent les risques les plus élevés ?
- Evaluation du contrôle interne pour orienter et adapter les travaux de révision des comptes
- Fixation d'un seuil de signification permettant de déterminer l'étendue des travaux de révision
- Cas pratique sur la démarche de révision des comptes : identifier les zones de risques d'une activité et recenser les contrôles à mettre en place

Organiser le contrôle des comptes et sa formalisation

Collecter les éléments probants en utilisant des outils de contrôle

- L'observation physique
- L'analyse des variations significatives

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les demandes de confirmation (circularisation)
- Les sondages empiriques et/ou orientés
- Les logiciels d'audit et outils informatiques d'analyse des fichiers comptables
- Cas pratique : orienter les contrôles à effectuer à partir de l'analyse d'une balance générale de clôture

Mettre en place des dossiers de travail

- Formalisation de la documentation des travaux
- Conservation de la trace des travaux et des preuves s'y rapportant
- Elaboration de la check-list de fin de mission et des rapports de révision
- Cas pratique : proposer une check-list de fin de mission afin de sécuriser les conclusions des contrôles

Utiliser les techniques et les outils de révision / d'audit pour contrôler les comptes et orienter les contrôles

Contrôler chaque cycle d'opérations suivant les assertions d'audit

- Trésorerie/financement
- Cas pratique : contrôler des documents bancaires (rapprochement, relevés)
- Achats/fournisseurs
- Cas pratique : déterminer sur le cycle fournisseurs/achats, les contrôles à opérer
- Ventes/clients
- Cas pratique : à partir d'un contexte spécifique, proposer un programme de révision du cycle clients
- Frais de personnel
- Immobilisations
- Stocks et encours
- Cas pratique : dans le cadre du contrôle des comptes de stocks de marchandises, proposer les diligences préalables et une démarche de l'audit d'inventaire
- États, impôts et taxes
- Provisions et risques fiscaux
- Cas pratique : contrôler le tableau des provisions

Contrôler l'annexe comptable

- Les principes de construction de l'annexe comptable
- Les points sensibles de l'annexe
- Modèle de tableau de contrôle exhaustif de l'annexe
- Atelier : analyser une décision de jurisprudence

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 7-8-9 Oct. 2026 – Session Garantie
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026 – Session Garantie

A DISTANCE

- 7-8-9 Oct. 2026 – Session Garantie
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026 – Session Garantie

AIX-EN-PROVENCE

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

BORDEAUX

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

CHAMBERY

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

GRENOBLE

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

LILLE

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

LYON

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

MARSEILLE

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

NANTES

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

NICE

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

NIORT

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

PAU

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

RENNES

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

ROUEN

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

STRASBOURG

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

TOULOUSE

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

TOURS

- 7-8-9 Oct. 2026
- 4-5-6 Nov. 2026
- 14-15-16 Déc. 2026

